


Villeneuve-d'Ascq : Groupama Gan REIM s'offre en Vefa un ensemble de bureaux pour 14,1 M€

Publié le 19/10/2022 à 16:53  Lecture 2 min



Projet de bureaux situé à Villeneuve-d'Ascq © DR

Groupama Gan REIM, pour le compte de l'OPCI Groupama Gan Pierre 1, a acquis en Vefa un ensemble immobilier de bureaux auprès d'**Aventim** pour un montant de 14,1 M€ (droits inclus). Situé à proximité du Parc Scientifique de la Haute-Borne de Villeneuve d'Ascq, au cœur de la Métropole Européenne de Lille (MEL), cet ensemble en R+3 dispose d'une surface de près de 4 442 m². Il fera l'objet d'une réhabilitation complète de la partie existante en R+2 d'environ 3 000 m² et d'une surélévation en bois d'environ 1 440 m².

Loué pour partie sur la base d'un bail d'une durée ferme de 9 années, l'actif sera livré fin novembre 2023. Imaginé par le cabinet **GRI Architecte**, il disposera des certifications Breeam Very Good, Wiredscore, E+C- et BBC Rénovation -40 %. « Cet investissement traduit l'engagement et la volonté de Groupama Gan Pierre 1 de continuer à se positionner sur des immeubles neufs ou restructurés et s'inscrivant dans une démarche environnementale vertueuse », précise l'OPCI.

Vincent Deren, directeur de programmes chez Aventim, déclare : « Avec Triopolis, Aventim marque la première étape de sa démarche "reconstruire la ville sur la ville" et recrée ainsi de la valeur architecturale, améliore les performances thermiques et réadapte le bâtiment aux usages d'aujourd'hui... sans artificialiser pour autant les sols. La vente à Groupama Gan REIM s'inscrit également dans notre vision partenariale et "long-termiste" des relations que nous voulons créer avec l'ensemble de notre éco-système. »

« Avec l'acquisition d'un ensemble immobilier de bureaux en Vefa, Groupama Gan REIM démontre à nouveau sa capacité à identifier et à conclure des transactions référentes qui permettent aux FIA gérés de s'inscrire dans une logique de création de valeur pérenne basée sur des actifs répondant aux meilleurs standards de confort, de flexibilité et de respect des normes environnementales, ajoute **Alexandre Hamon**, directeur des investissements de Groupama Gan REIM. Ce troisième projet conclu avec Aventim traduit l'esprit partenarial et la confiance réciproque qui prévalent entre Groupama Gan REIM et Aventim. »

Pour cette transaction, l'acquéreur a été conseillé par l'étude notariale **acte 2** (Me **Raffoy**), le cabinet **Archers** (Me **Amsellem**) pour les aspects juridiques et la société **Alamo** pour les aspects techniques. Le vendeur a été conseillé par l'étude notariale **ISD Notaires** (Me **Scrive**) et accompagné par **Arthur Lloyd (Nathalie Vanneville)**.